

TotalEnergies Proxi Sud Ouest
7 rue Actipole Les Tours

Alvéa

Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

Vu

997/1513

47400 ST LAURENT LES TOURS
05 65 38 18 96

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FP06220836

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
198 R.C.S. AGEN N° TVA : FR 65 324 958 198
Société Social 898 Route de la Teinture
4200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

GAEC LE CHAMP DE MONSIEUR
198 ROUTE DU CHAMP DE MONSIEUR

46120 ANGLARS

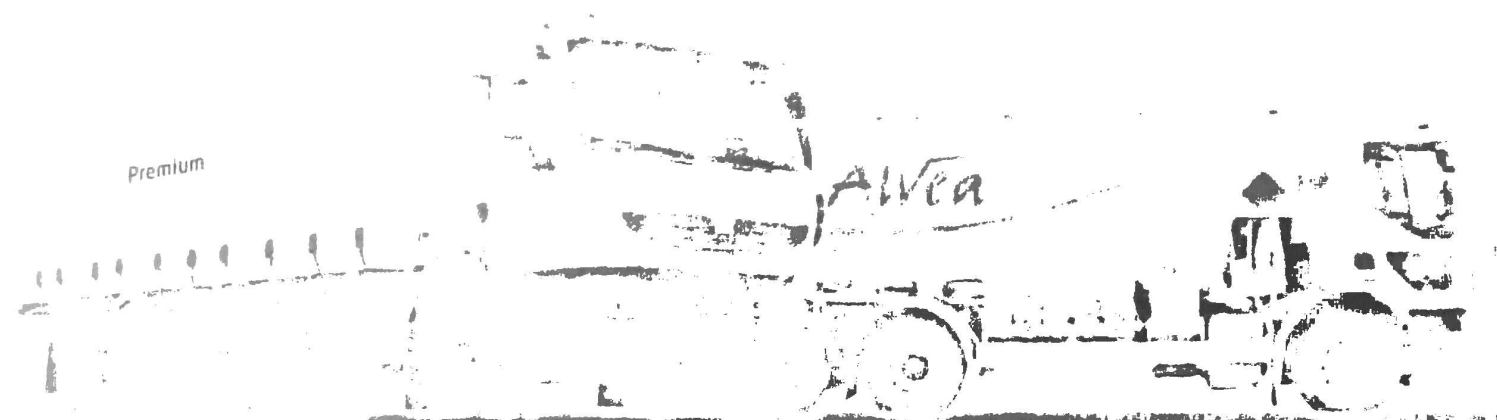
SIREN : 384023784 - N° TVA : FR36384023784

GAEC
LE CHAMP DE MONSIEUR
LIEU DIT CANTIFAGE

46120 ESPEYROUX

N° CLIENT DATE
00CE/87143552 06/02/2026

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.	P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
FP0033 EXCELLIUM PRO	1186,00 L			1400,00 / 1000L	1660,40



CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
				€ H.T.	
				€ TVA.	
				NET A PAYER	
CHEQUE	1 660,40	20	332,08		1660,40 E
20j nets					332,08 E
ÉCHÉANCE	26/02/2026				1992,48 E

Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures !

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

• L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable.

• L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages (Arrêté du 29 mai 2015).

TotalEnergies Proxi Sud Ouest
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus

N° CLIENT	87143552	N°	FP06220836
DATE	06/02/2026	NET A PAYER	1 992,48
CHEQUE			